



Actus Agricoles

Le ministre de l'Agriculture a présenté le 25 février aux filières d'élevage le plan gouvernemental pour reconquérir notre souveraineté sur l'élevage.

Alors qu'on observe un mouvement de déprise qui s'accélère, le Gouvernement partage la conviction que les bienfaits de nos éleveurs et de l'élevage pour nos territoires, notre économie et la transition écologique sont nombreux et doivent être préservés. Ainsi, parce que l'élevage est essentiel en France et détient une partie des solutions face aux grands défis de notre siècle, le Gouvernement a décidé de mettre l'élevage au cœur de ses préoccupations en renforçant le plan de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage annoncé en octobre dernier à l'occasion du 32ème Sommet de l'élevage.

"Nous devons produire ce que nous consommons". Cette ambition sera assumée comme la ligne directrice du réarmement des politiques publiques autour de l'élevage en France. Elle répond à un enjeu de souveraineté ; la France doit être en capacité d'approvisionner sa population en denrées alimentaires issues d'animaux élevés sur le sol français. Elle répond également à un enjeu environnemental ; l'objectif de rehaussement du taux d'auto-alimentation, défini comme le ratio entre la production et la consommation, vers l'équilibre pour les filières d'élevage actuellement en déficit contribuera à réduire nos importations en provenance de pays ne respectant pas nos normes, ni nos objectifs climatiques.

Le Gouvernement a identifié cinq axes prioritaires pour répondre à cet enjeu :

1. Traduire en objectifs chiffrés l'ambition gouvernementale et identifier les principaux enjeux par filière ainsi que les externalités positives à maximiser pour ainsi pouvoir orienter les politiques publiques en cohérence ;
2. Objectiver et promouvoir les apports de l'élevage pour redonner ses lettres de noblesse au métier d'éleveur ;
3. Améliorer le revenu des éleveurs, y compris en renforçant la compétitivité des filières d'élevage ;
4. Accroître l'attractivité du métier d'éleveur pour assurer le renouvellement des générations ;
5. Replacer l'élevage au cœur de la transition écologique pour accroître la contribution des filières d'élevage à la décarbonation et améliorer leur résilience.

Retrouvez le détail des propositions [ICI](#).

Le Gouvernement a d'ores et déjà accéléré la mise en œuvre des mesures prévues afin que les éleveurs et entreprises puissent en constater rapidement les effets :

- Avantage fiscal et social de 150 M€ pour les bovins
- Publication du décret, avant la fin du mois de février, protégeant les dénominations utilisées pour désigner les denrées alimentaires d'origine animale
- Obligation pour les restaurants collectifs d'intégrer dans leurs menus 100% de produits durables et de qualité dans les familles « viandes » et « poissons »
- 400 M€ de prêts garantis accessibles pour le secteur de l'élevage dès le mois de juillet 2024, alignement des seuils d'évaluation environnementale pour les bâtiments d'élevage sur les seuils européens dès le mois d'avril 2024
- Allocation de 30 M€ par an pour soutenir l'investissement en agroéquipements contribuant à réduire significativement les GES, déblocage d'une enveloppe de 15 M€ pour renforcer la lutte contre la tuberculose, etc.

En parallèle, le Gouvernement promet de combattre les attaques injustifiées menées à l'encontre de l'élevage, souvent mues par une idéologie visant à la fin de la relation homme-animal connue jusqu'alors. Cela passera, par exemple, par la demande d'interdiction au niveau européen de la viande de synthèse, le soutien à la proposition de loi sur les troubles de voisinage ou encore la mise à disposition sur le site du Gouvernement de supports de communication expliquant les apports positifs de l'élevage et apportant des contre-arguments face aux informations erronées véhiculées communément sur l'élevage.

source : <https://www.agiragri.com/en/blog/actualites/article/rearmement-des-politiques-publiques-autour-de-elevage-en/>